

SIMPLE & EFFICACE

Un espace assuré dédié, pour :



Retrouver vos documents légaux



Télécharger vos attestations



Déclarer et suivre votre sinistre

**SOUSCRIPTION
100% EN LIGNE**
-ou accompagnée-
EN MOINS DE 3 MIN !



PROTECTION JURIDIQUE INCLUSE

- Un problème de voisinage, achat/vente immo, copropriété ou emplois familiaux ? Propriétaire, locataire vous êtes accompagné !
- Un sujet de dégradations, loyers impayés, fiscalités ? Propriétaire non occupant, vous êtes accompagné !

OPTIONS

Consommation & protection numérique

Rénovation & aménagement habitat



ASSISTANCE PREMIUM 24h/24 7j/7

- Urgence plomberie à hauteur de 200€ TTC ;
- Assistance nuisibles ;
- Sécurisation du domicile et des biens en cas de sinistre.

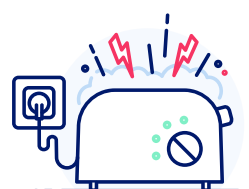
EN OPTION



ASSURANCE SCOLAIRE À 2€ /MOIS

- Activités scolaires, stages, voyages, trajets ;
- Prise en charge des lunettes à hauteur de 150€ TTC ;
- Accompagnement en cas de harcèlement scolaire ou cyberharcèlement offert.

EN OPTION



VALEUR À NEUF ET/OU DOMMAGES ÉLECTRIQUES

- Appareils sons, images, informatiques de moins de 5 ans ;
- Foudre / surtension / sous tension de vos matériels électriques ;
- Vétusté diminuée de 25% pour les autres biens mobilier.

KLIAN C'EST :



Un conseiller dédié et disponible en Normandie



Joignable par téléphone, chat, Whatsapp, Messenger ou Email



Avec une satisfaction client de 4,8/5.

Cibles principales



APPARTEMENTS



MAISONS

PROPRIÉTAIRES NON
OCCUPANTSPROPRIÉTAIRES
& LOCATAIRES

- Maisons et Appartements à usage d'habitation ;
- France Métropolitaine hors Corse ;
- Locataires, propriétaires et propriétaires non occupants ;
- Maximum 8 PP (toute pièce > 30m² = 2 PP) ;
- 2 pièces max utilisées à des fins professionnelles sans réception de clientèle ;
- Dépendances jusque 50m² même adresse ou environnement immédiat ;
- Capital mobilier entre 3 000€ et 150 000€ ;
- Objets de valeur entre 0% et 30% du capital dans la limite de 15 000€.

Hors cibles



PISCINES



ÉOLIENNES



MONUMENTS



RÉS. SECONDAIRES

- Les résidences secondaires ;
- Les sous-locations ;
- Les piscines ;
- Les biens de production d'énergie renouvelable ;
- Les biens classés monuments historiques ;
- Si résiliation assureur dans les 24 mois pour autre motif que non paiement ;
- Si Dégât des eaux, vol ou incendie sur les 24 derniers mois ;
- Si 2 sinistres sur les 24 derniers mois.

Garanties	Franchises	Plafonds	 PNO	 À la carte	 Premium
Responsabilité civile	290 €	Voir Conditions Générales	✓	✓	✓
Défense et recours	Seuil 300 €	Sans	✓	✓	✓
Incendie	290 €	Immo : valeur de reconstruction vétusté déduite Mobilier : capital assuré Voir conditions Générales	✓	✓	✓
Dégât des eaux-Gel	290 €		✓	✓	✓
Événements climatiques	290 €		✓	✓	✓
Catastrophes naturelles	Franchise légale		✓	✓	✓
Catastrophes techno	Sans		✓	✓	✓
Attentats et terrorisme	290 €		✓	✓	✓
Bris de glaces	290 €	30 000 €	✓	Option	✓
Vol - vandalisme	290 €	Immo : 10 000 € Mobilier : Capital CP	✓	Option	✓
Frais complémentaires	Sans	Voir Conditions Générales	✗	✓	✓
Assistance	Voir Conditions Générales		✗	✓	✓
Protection juridique	Sans	25 000 € /litige	✓	✓	✓
Assurance scolaire	Sans	Voir Conditions Générales	✗	Option	Option
Individuelle Accident	Sans	Adulte : 25 000€ Enfant : 5 000€	✗	Option	Option
Dommages électriques	Sans	10 000 €	✗	Option	✓
Valeur à neuf	Sans	Voir Conditions Générales	✗	Option	✓
PJ Conso	Voir Conditions Générales		✗	Option	Option
PJ Renov	Voir Conditions Générales		✗	Option	Option

Les garanties acquises sont celles suivies d'un ✓

Lorsque les garanties sont suivies d'un ✗, la garantie n'est pas acquise.